

TRAVAUX EN ARRIÈRE-GARE DE MARNE-LA-VALLÉE – CHESSY

LETTRE D'INFORMATION N°1 / MARS 2017

À LA UNE

Un projet parti sur de bons rails !

Depuis l'été 2016 et jusqu'à l'automne 2018, la RATP crée de nouvelles positions de garage en arrière-gare de Marne-la-Vallée Chessy. Il s'agit de la première phase d'un projet qui permettra d'augmenter la desserte des gares de l'extrémité de la branche de Marne-la-Vallée et qui contribuera également à améliorer la régularité de la ligne A du RER. Retrouvez dans cette lettre toutes les informations sur le projet et les travaux.



REPÈRES

CE QUI VA CHANGER À MARNE-LA-VALLÉE – CHESSY

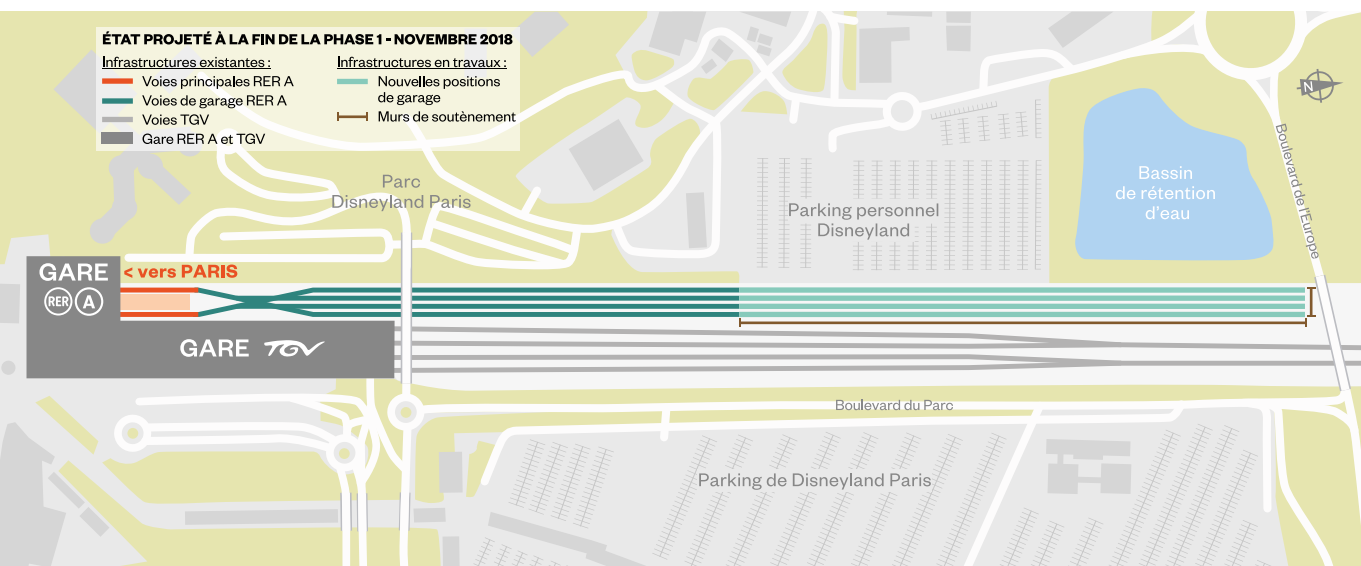
La branche de Marne-la-Vallée est la plus chargée de la ligne A, en particulier à son extrémité Est où la fréquentation a beaucoup augmenté ces dernières années. De nouvelles infrastructures ferroviaires vont donc être construites afin d'accueillir plus de trains et d'augmenter l'offre de transport entre Torcy et Marne-la-Vallée – Chessy.

Afin d'améliorer le plus rapidement possible la situation en accueillant plus de trains, le projet est réalisé en deux étapes successives. D'abord, d'ici la fin de l'année 2018, il est prévu :

- **la création de 8 nouvelles positions de garage**, soit la possibilité de stationner 8 trains longs supplémentaires par rapport au faisceau de voies de garage actuel ;
- **le renforcement du poste de redressement de Chessy**, afin de permettre l'alimentation électrique des trains supplémentaires mis en circulation et de garantir la régularité du trafic ;
- **des équipements de signalisation entre Lognes et Torcy**, pour gérer au mieux les circulations.

Dans un second temps, à l'horizon 2022, la RATP complétera le faisceau ferroviaire en réalisant le plan de voie définitif des positions de garage et réalisera des aménagements complémentaires :

- **un second trottoir de manœuvre** pour faciliter le retournement des trains ;
- **un centre de dépannage des trains, un bâtiment d'attache des conducteurs du RER et une machine à laver les trains** pour renforcer la robustesse du terminus et la qualité de service ;
- **3 nouveaux postes de redressement** à proximité des gares de Bussy-Saint-Georges et Val d'Europe ;
- **des équipements de signalisation entre Lognes et Chessy.**



L'ACTUALITÉ DU CHANTIER



TROIS QUESTIONS À...

Denis REMOND,
chef de projet RATP

Quand les voyageurs verront-ils les effets de ce projet ?

Fin 2018, lors de la mise en service des 8 positions de garage, les voyageurs du RER A connaîtront une augmentation de l'offre de transport en heure de pointe du soir. À terme, ces positions de garage permettront le prolongement jusqu'à Marne-la-Vallée Chessy des missions ayant aujourd'hui pour terminus Torcy. Enfin, en 2022, d'autres aménagements amélioreront la qualité de service et la régularité de la ligne : centre de dépannage des trains, machine à laver les trains, etc.

En quoi consistent concrètement les travaux de la phase 1 ?

Depuis septembre 2016, les travaux préparatoires ont commencé. Mais le gros des travaux débutera fin mars et jusqu'en septembre 2017, avec le terrassement et la création d'un mur de soutènement (voir ci-contre). À l'automne 2017 commencera l'équipement de la plateforme ferroviaire : pose du ballast, des rails, des caténaires et l'éclairage du faisceau. Ces travaux vont durer un an, pour s'achever en novembre 2018. Parallèlement, nous aurons renforcé un poste de redressement (voir ci-contre) et les équipements de signalisation en amont de Chessy.

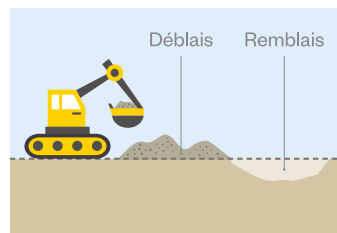
Les travaux occasionneront-ils des perturbations sur la circulation du RER ?

Le chantier se déroulant principalement en arrière-gare de Marne-la-Vallée – Chessy, l'exploitation de la ligne ne devrait pas être perturbée sauf ponctuellement, lors des opérations de mise en service des nouvelles installations (opérations menées généralement en soirée ou le week-end). Une information spécifique sera diffusée en amont le cas échéant.

ZOOM SUR...

LE TERRASSEMENT

La création de la plateforme des voies implique de déplacer plusieurs dizaines de milliers de m³ de terres. Cette action de mise à niveau du sol est appelée terrassement.



LE MUR DE SOUTÈNEMENT

Deux murs de soutènement seront créés, l'un sur 465 mètres pour séparer les voies TGV de SNCF Réseau des futures voies de garage, l'autre sur 50 mètres pour renforcer le talus du boulevard de l'Europe (cf. plan). Ces murs permettront d'assurer la stabilité des ouvrages mitoyens lors des travaux et après la mise en service.

LES POSTES DE REDRESSEMENT

Équipements nécessaires à l'alimentation électrique du RER, les postes de redressement transforment le courant distribué par le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) en électricité utilisable pour la circulation des trains, soit 1500 Volts continu dans le domaine RATP. 3 postes seront créés dans la phase 2 du projet.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PHASE 1

sep. 2016 – janv. 2017

INSTALLATION DU
CHANTIER (BASE-VIE,
ACCÈS, PALISSADES)

janvier – septembre 2017

RETRAIT DES ENROBÉS DE
CHAUSSÉE, TERRASSEMENTS,
MURS DE SOUTÈNEMENT

2017 – 2018

TRAVAUX DE VOIE
AMÉNAGEMENTS ET
ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

automne 2018

MISE EN SERVICE
DES 8 POSITIONS
DE GARAGE

DÉCRYPTAGE

UN PROJET INSCRIT AU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA LIGNE A

Ligne la plus fréquentée d'Europe avec plus d'un million de voyageurs par jour, le RER A constitue l'épine dorsale des transports franciliens.

Depuis le début des années 2000, l'augmentation du trafic dégrade la régularité de la ligne. Face à ce constat, il a été décidé en 2008 la mise en œuvre d'un programme d'actions d'amélioration à court, moyen et long termes.

Approuvé par le Conseil du STIF en juin 2012, le Schéma Directeur de la Ligne A a pour objectif l'amélioration de l'offre de transport et de la qualité de service au profit des voyageurs. Les mesures concernent principalement :

- le renforcement des performances de la ligne (nouvelles infrastructures, suppression des points de fragilité...);
- des renforts d'offre pour s'adapter aux besoins des voyageurs (augmentation du nombre d'arrêts desservis, prolongement de certaines missions...);
- une meilleure gestion des situations perturbées (prévues ou imprévues), avec la mise en place de moyens adaptés;
- une amélioration de la qualité de service dans les gares et les trains (modernisation des espaces voyageurs...).

La RATP et la SNCF mettent en œuvre ce Schéma Directeur, sous l'autorité du STIF. Les projets issus du Schéma Directeur de la Ligne A sont financés dans le cadre du Contrat de Plan État Région Île-de-France 2015 - 2020 (www.ratp.fr/concertations).

EN QUELQUES MOTS

AVIS FAVORABLE ET SANS RÉSERVE

Du 23 mai au 24 juin 2016 a été organisée l'enquête publique préalable à la déclaration de projet, dernière étape avant le lancement des travaux. Dans son rapport rendu le 24 juillet 2016, le commissaire-enquêteur nommé par le Tribunal administratif de Melun a émis un avis favorable et sans réserve sur le projet présenté dans cette lettre.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont téléchargeables sur www.ratp.fr/concertations

AILLEURS SUR LA LIGNE

D'autres projets sont en cours pour construire l'avenir du RER A. Le projet à Marne-la-Vallée - Chessy s'inscrit en effet dans un vaste plan d'amélioration de la ligne : le Schéma Directeur de la Ligne A (voir ci-contre). Dans ce cadre, en 2016, la RATP a lancé des travaux pour créer deux nouvelles positions de garage à La Varenne Chennevières.

Une concertation publique a également été organisée sur le projet de rénovation et modernisation de la gare de Vincennes. D'autres projets suivront !

Pour tout savoir sur les projets en cours et à venir, rendez-vous sur www.ratp.fr/concertations

Cette lettre est éditée par la RATP à l'occasion des travaux en arrière-gare de Marne-la-Vallée - Chessy • Directeur de la publication : Denis Remond (RATP) • Directrice de la rédaction : Clémentine Ricour (RATP) • Conception-réalisation : stratéact' - bdc conseil • Photos : Denis Sutton RATP - Devisubox • Impression : JPA